

ACTUS DESCENTE

MARS 2015

Lettre d'information de la Commission Nationale Descente

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2015:

Les sites des championnats de France 2015 ont été difficiles à trouver. En effet, à l'origine, il était prévu d'avoir sur la même période les championnats de France descente (sprint et classique) en même temps que les championnats de France slalom, sur La Plagne et Bourg St-Maurice. Quand les premières difficultés sur les lâchers d'eau pour l'année 2015 ont été annoncées, le slalom avait choisi de tout de suite cherché autre une solution (en l'occurrence à l'Argentière sur la Durance). Pour la descente, étant donné que les contraintes sur la régulation des niveaux d'eau sont moins contraignantes sur le bon déroulement des courses, nous avons souhaité conserver la candidature de La Plagne. Malheureusement, même en étant le plus flexible possible sur les créneaux de navigation, les difficultés de plus en plus fortes sur les prévisions lâchers d'eau dans l'Isère, nous ont contraints à la mi décembre 2014 d'abandonner le site de La Plagne pour les championnats de France 2015.

Il a été difficile de trouver rapidement un nouveau site. Si pendant quelques semaines à la fin 2014 et début 2015, une solution pouvait sembler envisageable sur le site des Dranses, les contraintes étaient trop fortes et le calendrier trop court pour garantir un championnat de France sprint et classique. Il nous a fallu nous résigner à séparer le sprint de la classique. Les nouveaux sites et dates sont donc :

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SPRINT ET PAR ÉQUIPE:

Du 15 au 17 juillet 2014 sur la Durance sur le bassin d'eau vive de l'Argentière. Ces championnats de France se dérouleront à la suite du slalom. Des créneaux d'entraînements avant les courses seront prochainement négociés avec le slalom et l'organisateur afin de pouvoir s'entraîner avant les courses sur le bassin.

CHAMPIONNAT DE FRANCE CLASSIQUE:

Du 31 octobre au 01 novembre 2015 sur l'Eyrieux, en remplacement de la finale coupe de France et du championnat de France des régions.

La commission nationale remercie en avance les organisateurs de ces deux sites, qui ont bien voulu prendre un championnat de France malgré une durée de préparation très courte.

RÈGLES DE SUR CLASSEMENT:

Rappel, les règles de sur classement, définies dans l'annexe 3 du règlement intérieur (Règlement Commission Médicale) et rappelées sur le site Descente, définissent les nouvelles règles de sur classement pour la saison 2015, et prévalent du règlement sportif sur ces points. Il faut se référer à ce texte et à la figure explicative pour savoir si vous devez effectuer une demande de surclassement. **A noter que c'est la notion d'épreuve qui définit si vous devez être surclassé.** En effet, pour des épreuves regroupant plusieurs catégories d'âge, il n'est pas nécessaire d'avoir de surclassement dans la même épreuve, que ce soit en épreuve « individuel » ou en épreuve « par équipe ». Il en est de même sur les équipages C2. Par exemple, il n'y a pas besoin de surclassement pour un vétéran 3 qui ferait du C2 avec un vétéran 1, puisqu'il n'y a qu'une unique épreuve pour le C2HV.

N'oubliez pas d'anticiper vos demandes, en particulier pour les épreuves par équipe cet été ! Comme expliqué dans le document de la commission médicale, un surclassement doit être demandé au minimum 3 semaines avant la 1ere course concernée.

